

Conseil d'établissement 2022-2023

École Notre-Dame-du-Canada

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Notre-Dame-du-Canada tenue le 16 mai 2023 de 18h00 à 18h50.

Sont présents :

Mme Mélissa Allaire, parent
Mme Marion Longeard, parent
Mme Mireille Laroche, parent
Mme Joanie Laroche, parent
Mme Gabrielle Gagné, enseignante
Mme Alexandra Khonke, enseignante substitut
Mme Carole Dumais, personnel professionnel
Mme Audrey-Anne Vigneault, personnel de soutien
Mme Nathalie Ratté, responsable du service de garde
Mme Nicole Laveau, représentante de la communauté
Mme Marie-Eve D'Ascola, directrice

Est absent :

M. Mahamadou Sissoko, parent

Ouverture de la séance



1. Mot de bienvenue

À 18h00, la direction déclare la séance officiellement ouverte après avoir constaté que les membres présents forment le quorum.

CE-22-23-32

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Durée	1. Mot de bienvenue
2 min	2. Lecture et adoption de l'ordre du jour 📄
2 min	3. Adoption et suivis au procès-verbal de la séance du 21 février 2023 📄
	Points de décision :
5 min	4. Dernier C.E. et récompense aux membres
15 min	5. Budget 2023-2024 📄📄
5 min	6. Politique et tarifs du service de garde pour 2023-2024 📄
5 min	7. Sorties SDG journées pédagogiques 📄

5 min	8. Sorties éducatives
	Points d'information :
5 min	9. Reddition de comptes  
5 min	10. Mot du représentant au comité de parents
10 min	11. Mot du représentant de la communauté
1 min	12. Levée de la séance

Il est proposé par Mme Joanie Laroche, et résolu que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-22-23-33 3. Adoption et suivis du procès-verbal de la séance du 21 février 2023

Aucun suivi.

Il est proposé par Mme Audrey-Anne Vigneault, et résolu que soit adopté le procès-verbal tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-22-23-34 4. Dernier C.É. et récompense aux membres

Il est proposé par Mme Mélissa Allaire, et résolu que lors du C.É. du 6 juin 2023, l'on procède à la commande de St-Hubert pour le souper ainsi que l'achat d'apéritifs. La direction se charge d'envoyer un Google Form aux membres afin de connaître leurs préférences.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-22-23-35 5. Budget 2023-2024

Il est proposé par Mme Mireille Laroche, et résolu que le budget soit adopté tel que présenté par la direction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-22-23-36 6. Politique et tarifs du service de garde pour 2023-2024

Il est proposé par Mme Mélissa Allaire, et résolu que la politique et les tarifs du service de garde soient approuvés tels que présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-22-23-37 7. Sorties SDG journées pédagogiques 2023-2024

Il est proposé par Mme Alexandra Konhke, et résolu que les sorties du service de garde lors des journées pédagogiques soient approuvées telles que présentées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-22-23-38

8. Sorties éducatives

Il est proposé par Mme Joanie Laroche, et résolu que la sortie des 6^e année prévue à la fin d'année soit approuvée telle que présentée par Mme Gabrielle Gagné, enseignante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.Reddition de comptes

La direction fait la reddition de comptes et explique certaines dépenses effectuées.

9. Mot du représentant au comité de parents

Aucun

10. Mot du représentant de la communauté

La subvention de la Ville de Québec sur la sécurité routière est acceptée. L'activité découverte de Vanier en vélo aura lieu le 20 mai 2023 et le plan directeur de la Place Fleur de Lys sera présenté le 13 juin 2023.

CE-22-23-39

11. Levée de l'assemblée

À **18h50**, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Nathalie Ratté, et résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Marie-Eve D'Ascola, directrice

Mélissa Allaire, présidente